

Où m'adresser

Je contacte ou me rends au Secrétariat pour :

☎ 01 34 12 63 78

Une demande de rendez-vous avec

le **Chef d'établissement**, M. Frédéric RONSMANS

auprès de Mme MEUNIER

Les inscriptions

(documents en ligne sur notre site www.ndp-enghien.org)

auprès Mme SEIDEL

Les demandes de **documents administratifs**

(bourses, changements d'adresse, de téléphone, attestations diverses (collège et lycée))

}

auprès du Secrétariat des élèves
Mme PHILBERT - Mme SEIDEL -

Déposer un **paiement**, **recharger ou se procurer** une carte cantine

}

auprès de la Comptabilité
M. DELAFONTAINE - Mme MENDES -
Mme JAMET

Je contacte

☎ 01 34 12 63 78

Les Directrices (reçoivent sur rendez-vous) pour l'orientation le comportement général de l'élève, le niveau scolaire, les permissions exceptionnelles

}

Collège : 6^e/5^e/4^e/3^e : Madame LEGRAND

Lycée : Madame DRAPIER

La Catéchèse et l'Aumônerie Collège et Lycée - M. GURY (APS) et l'équipe pastorale : Karine BRAHAMCHA,

Catherine LEPAGNOL, Anne MILLIGAN, Marie-Hélène ROCHER, Assiba AKPAOKA

Soucieux de demeurer fidèle à son caractère propre d'ensemble scolaire catholique, le Collège-Lycée Notre-Dame Providence propose une formation religieuse.

Le Professeur principal pour l'évaluation globale de l'élève - **Le professeur concerné** pour l'évaluation de l'élève dans une discipline sur rendez-vous, par carnet de liaison

Les responsables de divisions pour :

les absences et les retards, l'animation, la tenue, la discipline,

. en 6^{ème} : Mme GONZALEZ . en 5^{ème} : M. TSHITENGE . en 4^{ème} : M. LANDES . en 3^{ème} : Mme EYSCHEN

. en 2^{ème} : Mme SEMENCE . en 1^{ère} : Mme THIEBAUT . en Terminale : Mme THUILOT

Le B D I (Bureau de documentation et d'information) - Mme FLOCH - Mme FOUCHE

☎ 01 34 28 07 86

pour aider le jeune à construire son parcours professionnel, son parcours de vie, lorsqu'il rencontre des difficultés.

L'Association de parents d'élèves (A P E L)

apelndp.enghien@mail.com

. Le Président de l'Association de Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre du Collège-Lycée Notre-Dame Providence

. Les Parents correspondants pour préparer le conseil de classe trimestriel où ils représentent les parents.

Communication

Carnet de liaison : il est remis à l'élève le jour de la rentrée, complété par la famille, et permet aux parents d'être en relation permanente avec l'Etablissement : ils y trouvent des informations sur le travail, la conduite de leur enfant, des renseignements concernant d'éventuels changements d'horaires, ainsi que le REGLEMENT DES ELEVES et la CHARTRE INTERNET. A lire attentivement et à co-signer. Une consultation fréquente de ce carnet s'impose.

Portail Ecole Directe :

. Notes : en ligne

. Cahier de texte numérique

. Messagerie : communication de circulaires internes, informations, et échanges de messages entre l'établissement et les familles

Site Internet : comprenant

. Calendrier de l'établissement,

. Actualités (blog),

. Menus restauration,

. Rubriques : BDI, CDI, APEL, PASTORALE, EPS,

. Dossier d'inscription pour nouveaux élèves (*)

(*) Information faite aux familles de l'établissement lors de la mise en ligne du nouveau dossier d'inscription pour priorité sur demande de fratrie

Relevé de notes du Lycée : En fin de trimestre, il est adressé aux familles, par courrier, avec le bulletin trimestriel.

Bulletin trimestriel : à la fin de chaque trimestre, un bulletin comportant les moyennes trimestrielles, une observation de chaque professeur et une synthèse, est envoyé aux familles.

Manuels scolaires : au Collège et au Lycée, les livres sont prêtés par l'établissement - ils doivent être traités avec soin par l'élève et rendus en bon état à la fin de l'année. (Les manuels rendus en mauvais état seront facturés)
Les cahiers d'exercices, de travaux pratiques et certains livres (musique) ne sont pas couverts par ce prêt.

Restaurant scolaire : la gestion est confiée à SCOLAREST.

Le prix du repas occasionnel pour les externes est fixé à 7,80 € (carte à charger au service de la Comptabilité.)

Fournitures et agendas : De la 6^e à la 3^e, les fournitures scolaires, sélectionnées par les enseignants, sont achetées par l'établissement, et remises aux familles contre facturation. Un agenda scolaire est fourni aux élèves de la 6^e à la 3^e.

Assurance scolaire :

Pour l'année scolaire 2017/2018, le Collège-Lycée Notre-Dame Providence a souscrit une assurance auprès de la **Mutuelle St-Christophe** couvrant les **accidents corporels** subis par les **enfants** (1). Il s'agit d'une garantie qui s'exerce durant **toute la vie de l'élève** du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018 (vie scolaire et privée).

La garantie de cette assurance est acquise pour l'ensemble des élèves **sans facturation supplémentaire aux familles**.

Lors de déclaration d'accident, nous vous remercions de suivre la procédure suivante :

- En cas d'**accident pendant la vie scolaire**, le Collège-Lycée Notre-Dame Providence établit une déclaration dont vous recevez copie. Il vous appartient, le plus rapidement possible, d'adresser à la Mutuelle Saint-Christophe, les documents qui lui sont nécessaires, pour la gestion de votre dossier.

- En cas d'**accident corporel sur le trajet scolaire ou hors temps scolaire**, il vous appartient d'établir, vous-même, une déclaration d'accident, sur papier libre, que vous adresserez à :

Mutuelle Saint Christophe Assurances
Gestion sinistres scolaires
277 rue St Jacques
75256 PARIS Cedex 05,

Numéro de contrat de notre établissement : 20 85 00 10 06 30 87 / G (à préciser obligatoirement)
sous un délai de 5 jours, suivant l'accident.

Nous vous rappelons l'obligation qui vous incombe d'assurer la responsabilité civile de votre enfant, garantie généralement acquise dans le cadre du contrat personnel des parents de responsabilité civile chef de famille ou vie privée.

Renseignements médicaux particuliers :

Une fiche de renseignements médicaux (**feuille 2**) est publiée ci-jointe. Nous vous demandons de bien vouloir remplir et retourner les informations nécessaires (auprès du responsable de division concerné), en précisant :

Si votre enfant est atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicaments durant le temps scolaire, **Si**, votre enfant est susceptible de prendre un traitement d'urgence. **Si**, votre enfant est atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire, **sous enveloppe cachetée et libellée comme suit :**

COLLEGE LYCEE NOTRE DAME PROVIDENCE
CONFIDENTIEL
7 BD. Sadi Carnot - 95880 ENGHIEEN LES BAINS